

# Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2002/2548(RSP)</a>	Procédure terminée
Résolution sur le Sommet UE-Russie du 28 mai 2002		
Sujet 6.40.04.02 Relations avec la Fédération de Russie		
Zone géographique Russie Fédération		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
15/05/2002	Décision du Parlement	<a href="#">T5-0239/2002</a>	Résumé
15/05/2002	Fin de la procédure au Parlement		
07/11/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2002/2548(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B5-0265/2002</a>	13/05/2002	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B5-0270/2002</a>	13/05/2002	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B5-0274/2002</a>	13/05/2002	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B5-0278/2002</a>	13/05/2002	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B5-0282/2002</a>	13/05/2002	EP	
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B5-0265/2002</a>	13/05/2002		
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		<a href="#">T5-0239/2002</a> <a href="#">JO C 180 31.07.2003, p. 0161-0378 E</a>	15/05/2002	EP	Résumé

## Résolution sur le Sommet UE-Russie du 28 mai 2002

---

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le sommet UE-Russie qui se tiendra le 28 mai prochain. Convaincu de l'importance stratégique d'une coopération renforcée et globale avec la Russie pour parvenir à la stabilité et à la sécurité dans l'ensemble de l'Europe, le Parlement se félicite de l'approfondissement du partenariat stratégique avec la Russie et se déclare résolu à aller plus loin. Il s'agit notamment de mettre en oeuvre l'Accord de partenariat et de coopération, et d'oeuvrer à la création d'un espace économique européen commun, par la suppression des entraves au commerce et aux investissements, et par un appui constant à l'adhésion de la Russie à l'OMC, sans toutefois négliger les impacts sociaux et environnementaux. Déplorant la détérioration croissante de la situation écologique en Russie, les députés invitent Moscou à ratifier au plus vite et à mettre en oeuvre le protocole de Kyoto. Les parlementaires encouragent par ailleurs l'instauration urgente du dialogue sur l'énergie, afin de garantir aux deux partenaires une sécurité énergétique mutuelle, et se félicitent de l'intensification de la coopération UE-Russie dans les domaines scientifiques et technologiques, visant à terme la participation de la Russie aux programmes communautaires de recherche-développement. Concernant la future enclave russe de Kaliningrad au sein de l'Europe élargie, les députés se félicitent des négociations en cours, et invitent le Conseil à rechercher une approche commune avec le partenaire russe sur tous les problèmes d'intérêt commun, tout en y associant étroitement les voisins polonais et lituanien. Les parlementaires font également part de leur préoccupation concernant la situation des médias en Russie, ainsi que des violations de la liberté d'expression en général. Le Conseil et la Commission sont ainsi invités à renforcer les programmes TACIS "démocratie" en vue de consolider la société civile et de promouvoir les droits de l'homme. Se félicitant des évolutions positives de la coopération OTAN- Russie, la résolution adoptée souligne toutefois qu'il est impératif de trouver une solution politique immédiate au conflit en Tchétchénie, ainsi qu'aux autres conflits dans la région du Caucase, et aux nombreuses violations des droits de l'homme qui y ont lieu. Le Conseil et la Commission se doivent de maintenir la question tchétchène comme une priorité de leur ordre du jour.?